



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mortalité

Question écrite n° 64125

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la cause des décès. Il souhaiterait connaître l'évolution du nombre de décès par an depuis 10 ans mais également la répartition causale de ces décès en France et dans le département de la Lozère.

Texte de la réponse

L'enregistrement des causes médicales de décès est principalement motivé par la prévention. Il s'agit d'identifier et de quantifier les causes de décès sur lesquelles il est possible d'agir pour diminuer la mortalité évitable. La production des statistiques de décès est assurée par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (INSERM-CépiDc). Elle s'appuie sur les certificats de décès émis par les médecins et repose sur le concept de cause initiale de décès. Par la suite, la codification des causes de décès par des codeurs-nosologues se fonde sur la Classification internationale des maladies (CIM) de l'organisation mondiale de la santé (OMS). À partir de ces données, la DREES mène, chaque année, des analyses sur l'évolution et les disparités de mortalité, intégrées dans son rapport sur l'état de santé de la population en France. En 2007, on recensait 926 décès en Lozère, soit un peu moins de 0,2 % des 520 000 décès comptabilisés en France métropolitaine cette année-là (tableau 1). Ce nombre est resté relativement stable en Lozère par rapport à 1997, tout comme en France métropolitaine. Sur l'ensemble du territoire, le nombre de décès a peu évolué jusqu'en 2002, avant d'enregistrer une forte augmentation en 2003 (de 4 points) puis un net recul en 2004 qui s'expliquent pour partie par la canicule (surmortalité « anticipée » en 2003 induisant mécaniquement une diminution en 2004). En Lozère (comme pour la grande majorité des départements de taille restreinte), les évolutions sont plus contrastées et de plus forte amplitude : diminution de plus de 10 % entre 1999 et 2002 puis augmentation du même ordre entre 2003 et 2004 suivie d'une stabilisation. En 1997 comme en 2007, la répartition par causes de mortalité en Lozère est très proche de celle observée en France métropolitaine (tableau 2). Les tumeurs et maladies de l'appareil circulatoire représentent chacune près d'un tiers des décès.

Tableau 1
Nombre de décès en France métropolitaine et en Lozère entre 1997 et 2007

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	
Lozère	916	965	950	909	855	938	964	934	913	
France métropolitaine	530 319	534 003	537 459	530 850	531 072	535 140	552 335	509 408	527 516	5

Source : INSERM-CépiDC.

Tableau 2

Répartition par cause de décès en France métropolitaine et en Lozère en 2007 et en 1997
(en pourcentage.)

	2007		1997	
	France métropolitaine	Lozère	France métropolitaine	Lozère
Tumeurs	30,0	27,2	27,7	26,0
Maladies de l'appareil circulatoire	27,9	31,4	32,0	33,0
Causes externes de blessure et d'empoisonnement (1)	7,0	6,4	8,2	6,1
Symptômes et états morbides mal définis	6,7	6,5	6,1	5,3
Maladies de l'appareil respiratoire	6,2	6,0	8,2	9,8
Maladies du système nerveux et des organes du sens	5,5	6,9	2,6	2,2
Maladies de l'appareil digestif	4,4	3,2	4,9	5,7
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	3,6	3,9	2,6	2,6
Troubles mentaux et du comportement	3,2	3,7	2,6	3,9
Maladies infectieuses et parasitaires	1,9	1,5	1,6	1,0
Maladies de l'appareil génito-urinaire	1,6	1,5	1,4	2,1
Maladies du système ostéo-articulaire des muscles et du tissu conjonctif	0,7	0,8	0,5	0,4
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	0,4	0,1	0,6	0,5
Infections de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	0,3	0,2	0,5	0,8
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	0,3	0,5	0,3	0,4
Certaines infections dont l'origine se situe dans la période périnatale	0,3	0,1	0,3	0,1
Complication de grossesse, accouchement et puerpéralité	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
(1) Accidents de transport, chutes accidentelles, intoxications, suicides, homicides... Source : INSERM-CépiDC.				

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)**Circonscription :** Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire**Type de question :** Question écrite**Numéro de la question :** 64125

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11072

Réponse publiée le : 30 mars 2010, page 3720